



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



La protection du
patrimoine culturel
subaquatique

2 MSP

UCH/09/2.MSP/220/INF.1
12 novembre 2009
original anglais

Distribution limitée

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE

**CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION
SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE**

Deuxième session
Paris, Siège de l'UNESCO, Salle IV
1^{er}-3 décembre 2009

Calendrier provisoire

CALENDRIER PROVISOIRE

MARDI, 1 DECEMBRE 2009

- 9 h *Enregistrement des participants*
- 10 h **Point 1:** Ouverture de la session
- Point 2:** Élection du Président, des Vice- Présidents et du Rapporteur
- Point 3:** Adoption de l'ordre du jour
- Point 4:** Adoption de compte rendu de la première session ordinaire de la Conférence des États parties
- 10h30 *Café disponible*
- Point 5:** Discussion du projet de Directives opérationnelles
- 13 h *Déjeuner*
- 15 h Continuation: Projet de Directives opérationnelles
- 18h30 *Réception offerte par la Directrice générale – Restaurant UNESCO 7^{ème} étage*

MECREDI 2 DECEMBRE 2009

- 10 h Projet de Directives opérationnelles (Continuation)
- 11 h *Café disponible*
- 11h15 Projet de Directives opérationnelles (Continuation)
- 13 h *Déjeuner*
- 15 h Projet de Directives opérationnelles (Continuation)

JEUDI 3 DECEMBRE 2009

- 10 h **Point 6:** Accréditation des organisations non gouvernementales pour la

coopération avec le Conseil consultatif scientifique et technique

11 h

Pause café

11h15

Continuation

Point 7: Election des membres du Conseil consultatif scientifique et technique

13h

Déjeuner

15h

Point 8: Création d'un compte spécial pour le patrimoine culturel subaquatique

Point 9: Date et lieu de la première réunion du Conseil consultatif scientifique et technique

Point 10: Date et lieu de la prochaine session de la Conférence des États parties

Point 11: Clôture:

- Adoption de la liste des résolutions de la Conférence des États parties
- Remarques finales